



FORMATION D'AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

La présence de l'élève aux 840 heures de stage et aux 495 heures de formation est OBLIGATOIRE.

Rentrée : Septembre 2012

Formation : de septembre 2012 à octobre 2013

Certification : novembre 2013

DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTREE (A compléter en majuscule)

Form fields for personal information: NOM Patronymique, Prénom, NOM Marital, Sexe, N° Sécurité Sociale, Nationalité, Date de naissance, Lieu de département de naissance.

Form fields for address: Adresse, Code postal, Commune, Téléphone domicile, Portable, Adresse mail.

Form fields for school information: Etablissement scolaire d'origine, Nom, Adresse, Code postal, Commune, Téléphone, Dernière année de scolarité, Classe.

Form fields for title: Etes vous titulaire: PSC1 ou AFPS, BAFA, Autres, précisez.

Box containing text: 'Aucune condition de diplôme n'est requise pour s'inscrire au concours.' and a list of eligible diplomas.

DOCUMENTS A FOURNIR AVEC CE DOSSIER :

- List of documents to provide: Photocopie recto verso d'une pièce d'identité ou d'un titre de séjour, Curriculum vitae, Lettre de motivation, Rappel : En cas de dispense de l'épreuve écrite, photocopie du diplôme, 3 enveloppes timbrées, à fenêtre au format 110x220, Une carte postale affranchie avec nom et adresse du candidat comme destinataire.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ

FORMATION D'AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

MODALITE D'INSCRIPTION

La formation d'aide médico-psychologique possède une capacité totale d'accueil de : **24 places**

CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION INITIALE

Aucun diplôme n'est requis pour s'inscrire au concours.

Le candidat :

- Doit être âgé de 18 à 26 ans.
- Ne doit pas être sorti du système scolaire depuis plus de 2 ans.
- Ne doit pas être salarié.

Dépôt des dossiers :

Envoi par voie postale au plus tard le 11 avril 2012, cachet de la poste faisant foi.

Ou

Dépôt au Lycée d'Alembert au plus tard le 11 avril 2012 à 16H00.

Tout retour par voie numérique (internet) sera refusé

Epreuves écrites d'admissibilité : le 15 mai 2012 à 10 h au Lycée d'Alembert

Affichage des résultats d'admissibilité * : le 22 mai 2012 à 18 h

Epreuves orales d'admission : du 4 au 12 juin 2012 au Lycée d'Alembert

Affichage des résultats d'admission * : le 14 juin 2012 à 10 h

Retrait des dossiers d'inscription administrative : du 15 juin 2012 au 19 juin 2012, de 9 h à 16 h au Lycée d'Alembert

Inscription administrative : le 22 juin 2012 à 9h30 au Lycée d'Alembert

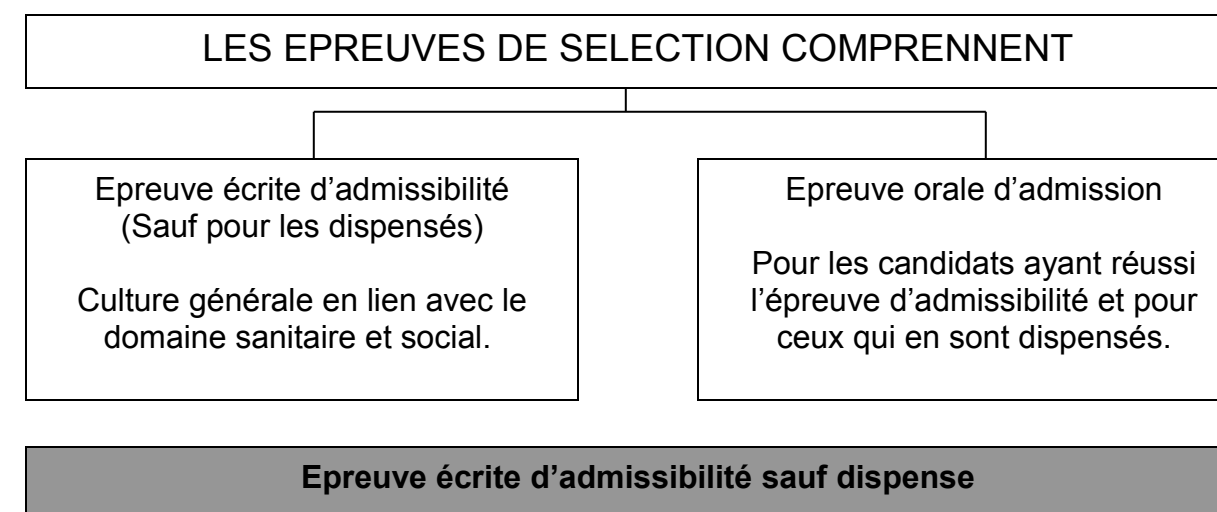
Réunion d'accueil obligatoire pour les admis : le 22 juin 2012 de 10h30 à 12h30 au Lycée d'Alembert

* Les résultats seront affichés au :

Lycée d'Alembert
22 Sente des dorées
75019 PARIS

Seul les candidats admissibles recevront par courrier une convocation pour l'épreuve orale.
Tous les candidats recevront par courrier les résultats des différentes épreuves.

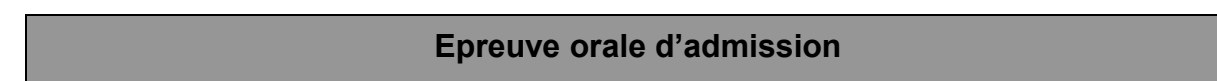
Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.



Un questionnaire d'actualité destiné à apprécier les centres d'intérêt du candidat et son niveau d'information, ainsi que ses capacités d'expression écrite.

Le candidat doit répondre en 1h30 maximum à 10 questions portant sur des questions sociales, économiques, médicales, familiales et pédagogiques.

Note sur 20.

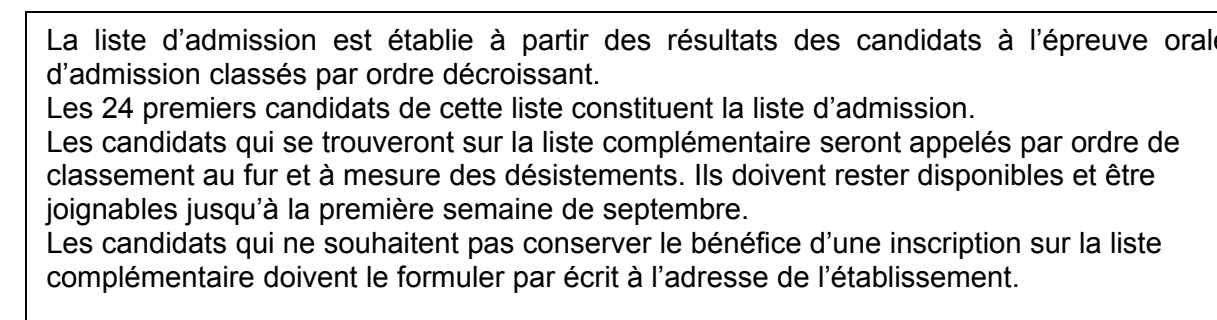


Un entretien de 20 minutes, sous la responsabilité d'un formateur et d'un professionnel, à partir d'un questionnaire ouvert et renseigné auparavant.

Il est également demandé aux candidats de présenter au jury une lettre mise en forme sous traitement de texte, de une ou deux pages maximum. Ce document remis au jury le jour de l'épreuve, exposera les motivations du candidat pour le métier et la formation AMP.

L'épreuve d'admission doit permettre au jury d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge.

Note sur 20.



ATTENTION : Il n'existe pas de compensation entre les 2 notes des 2 épreuves.